

Annexe 1 – Guide candidature

DEMANDE DE DEROGATION AU CONCOURS DE CLASSEMENT POUR L'ADMISSION DANS LES INSTITUTS DE MASSO-KINESITHERAPIE, DE PEDICURIE-PODOLOGIE, DE PSYCHOMOTRICITE ET D'ERGOTHERAPIE

CONDITIONS

☞ **Figurer sur la liste des sportifs de haut niveau établie au 1^{er} novembre 2014**, conformément aux dispositions de l'article L. 221-2 et des articles R. 221-1 à R. 221-8 du code du sport.

☞ **Etre titulaire du baccalauréat** français ou d'un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat pour l'inscription à l'université ou avoir satisfait à l'examen spécial d'entrée à l'université, au moment du dépôt de la candidature.

En conséquence, les candidatures des sportifs actuellement en classe de terminale ne sont pas recevables.

☞ **Etre inscrit dans une formation préparatoire** : il est conseillé aux SHN de s'orienter vers une année de préparation : la première année commune aux études de santé (PACES), les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou les classes préparatoires aux concours d'entrée.

CONSTITUTION DU DOSSIER

A partir de la campagne 2015, la candidature fait l'objet d'une téléprocédure. Il convient de vous inscrire à partir de l'adresse internet suivante :

<http://goo.gl/forms/4HDQ361Y3T>

Formulaire de candidature SHN
Dispositif dérogatoire aux concours d'entrée dans les instituts de formation paramédicale

*Obligatoire

Prérequis
Préparez ces éléments avant de commencer la saisie, ils vous seront demandés pour valider votre dossier :

- Numéro de SHN ;
- Lettre de motivation (pdf) ;
- Relevé de notes du baccalauréat (pdf) ;
- Notes du 1er semestre de la formation actuellement suivie (pdf).

DONNÉES INDIVIDUELLES

Nom *

Les candidats devront saisir avant le **15 mars 2015** (délai de rigueur), sur le site internet **un dossier et déposer les pièces suivantes** au format pdf :

- ☑ Une **demande manuscrite** indiquant très **précisément les motivations**, adressée à "Monsieur le Président de la Commission d'admission des sportifs de haut niveau dans les écoles de masso-kinésithérapie, de pédicurie-podologie, de psychomotricité ou d'ergothérapie". **La lettre de motivation sera scannée au format pdf.**
- ☑ La **photocopie du diplôme du baccalauréat** ou de l'un des diplômes équivalents attestant que le candidat remplit les conditions définies à l'annexe 1. **La photocopie des diplômes post-bac obtenus. Les diplômes seront scannés dans un seul document au format pdf.**
- ☑ La **photocopie du relevé de notes du baccalauréat, des autres diplômes obtenus et du 1^{er} trimestre ou semestre 2014/2015.** Les notes seront scannées dans un seul document au format pdf.

Pour déposer les pièces justificatives sur le serveur, une fois le formulaire complété, il convient de cliquer sur le lien ci-dessous :

Votre réponse a bien été enregistrée.
Pour déposer vos pièces justificatives sur le serveur cliquez sur le lien ci-dessous :

https://script.google.com/macros/s/AKfycby9c90YFaoE-pPulpOy_DUdv-nLjcuG2tzV3Bez13A/dev

Pour l'ensemble des demandes, et en particulier en masso-kinésithérapie, compte tenu du nombre de places limité au regard du nombre de candidatures, **il est vivement recommandé aux candidats de se présenter aux concours d'admission des instituts souhaités.**

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié ; il est donc très important de vérifier d'être en possession de l'ensemble des pièces avant la saisie de la candidature.

Liste des instituts et nombre de places

DEMANDE DE DEROGATION AU CONCOURS DE CLASSEMENT POUR L'ADMISSION DANS LES INSTITUTS DE MASSO-KINESITHERAPIE, DE PEDICURIE-PODOLOGIE, DE PSYCHOMOTRICITE ET D'ERGOTHERAPIE

La présente annexe liste les instituts favorables à l'accueil de SHN et le nombre de places disponibles pour la rentrée 2015.

Le sportif de haut niveau est acteur de son projet, il lui appartient durant la formalisation de son dossier de candidature **de prendre en compte toutes les questions relatives aux conditions d'aménagement de la scolarité et de coût de formation du ou des instituts sollicités.**

1. Instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK)

Quotas :

- 10 quotas pour l'IFMK de Saint-Maurice
- 20 quotas pour les autres instituts

Les éléments ci-dessous sont donnés à titre indicatif, le SHN doit prendre contact avec les instituts pour les aménagements et les coûts de formation de la rentrée 2015

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
IFMK St Michel Saint Etienne	1	Non cursus actuel A voir par rapport à la réforme	5 450 €
IFMK Limoges Croix Rouge (IRFSS Limousin)	1	Oui	5600 € pour septembre 2015
IFMK Marseille	2	Oui	4050 €
IFMK Nice	2	Oui	3400 €

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
IFMK Lille IKPO 59000	1	Aménagement des études en fonction de la réforme de notre formation qui se met en place pour la rentrée 2015.	
IFMK Toulouse	1	Oui	600€ / AN
IFMK Bègles Croix Rouge	5	Non Sportifs en reconversion uniquement	6800 €
IFMK CHU Grenoble	2	Non (seulement disposition réglementaire = étalement des modules)	<500 € (co-inscription à l'université de Grenoble-Alpes comprise)
IFMK Bordeaux	1 SOUS CONDITIONS : Le sportif doit avoir suivi l'enseignement de la PACES paramédicale de BORDEAUX 2 pour entrer avec les mêmes bases que ceux qui ont eu le concours.	Non Pas d'aménagement possible Il doit être en phase de reconversion et pouvoir se consacrer complètement à sa formation	Frais d'inscription : 189 € par an * Frais de Scolarité : 871 € par an * pour les étudiants non-salariés 5000 € par an * pour les étudiants dont la formation est prise en charge par l'employeur ou par un OPCA (ANFH, FONGCIF, etc.) Frais de Sécurité Sociale étudiant : 213 € par an* Tous les frais devront être intégralement réglés dans le mois suivant le jour de la rentrée y compris par les étudiants demandeurs d'une bourse au Conseil Régional d'Aquitaine *tarifs au 01 /07/2014 soumis à modification et consultables sur le guide tarifaire du CHU de Bordeaux
IFKM Montpellier	4	Oui	5800 € environ

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
IFMK Alençon	1	Non sans aménagement des cours possible (présence au cours obligatoires)	5 800 €
IFMK Rennes	2	Oui, Des aménagements de scolarité sont possibles pour les sportifs en activité ayant un double projet.	6000 €/année de formation.
IFMK ASSAS Saint-Quentin-En-Yvelines	2	Oui Possibilité d'aménager les enseignements et les évaluations répartis en UE en fonction des compétitions programmées	8900 € pour la première année
IFMK St Maurice	10	Dispositif d'aménagement dédié aux SHN en double projet	1887 €
IFMK Poitiers	1	Oui en accord avec le candidat, son staff sportif et le délégué SHN de la DRJSCS	0 Droits d'inscription 2014 = 183 € Achat de 3 tenues de stage 115.50 €
IFMK ISTR Lyon	2	Oui	2565€ en 1e année 2221€ en 2e année 1987€ en 3e année

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
IFMK DV Lyon	1	Oui	Néant
IFMK Réunion	1	Non Aucun Aménagement de scolarité. Uniquement sportif en reconversion et ayant terminé sa carrière sportive lors de sa rentrée à l'IFMK.	11 400 €
IFMK Strasbourg/Mulhouse	1	Oui	Pas de frais de scolarité mais des droits d'inscription chaque année (à titre indicatif: 184€ pour 2014/2015)
IFMK Loos	2	Oui	4620 €
IFMK CHU Rouen	1	Oui	Tarif universitaire
IFM3R St Sébastien s/ Loire	2	Oui	5620.00 €
IFMK Danhier	2		Environ 8950 €
IFMK Nancy	2	Non	6300 €

2. Instituts de formation en pédicurie-podologie (IFPP)

Quotas :

- 15 quotas pour l'ensemble des instituts au niveau national

Les éléments ci-dessous sont donnés à titre indicatif, le SHN doit prendre contact avec les instituts pour les aménagements et les coûts de formation de la rentrée 2015

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
INP Paris	4	Selon demande et possibilités	11350 € par an
Ecole d'Assas	3	Oui	Scolarité 2014/2015 = 9800 €
Fondation EFOM Boris Dolto	2	Oui	9270 € division des coûts de scolarité si aménagement particulier
IFPP Rennes	2	Oui	7973 € (tarifs 2014/2015 en 1ère année)
IFPP Toulouse	1	Non	620€63 sous réserve de modifications
IFPP Lille	2	Oui (à voir avec l'étudiant en fonction de ses obligations sportives)	Tarif 2014/2015 : 8 160 € / an + matériel (environ 1 200 € au démarrage de la formation)
IFPP ESMKP Danhier Paris	5	Oui	10500 €
IFPP Paris AFREP	1	Oui	8 550 €
IFPP Marseille	3	Non	7 665,00 € / an

3. Instituts de formation en psychomotricité (IFP)

Quotas :

- 10 quotas pour l'ensemble des instituts au niveau national

Les éléments ci-dessous sont donnés à titre indicatif, le SHN doit prendre contact avec les instituts pour les aménagements et les coûts de formation de la rentrée 2015

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
IFP Lille-Nord Pas de Calais- Loos	2	Oui chaque année peut se faire en 2 ans	4750 € /an (ou 2375 si dédoublement) + 90E de frais administratifs
ISRP Marseille	2	Oui	2000 € (bourse agefos)
IFP Toulouse	1	Oui	cf. Arrêté ministériel
IFP Pitié Salpêtrière, UPMC	2		1557€
ISRP Paris	3	Oui	2 000 €
IFP/IFE de Meulan les Mureaux	1	Oui Selon les impératifs du sportif	8000€
IFPVPS Varois	1	Non	7000€/AN
ISTR Lyon	2	Oui	1534,10 €

4. Instituts de formation en ergothérapie (IFE)

Quotas :

- 10 quotas pour l'ensemble des instituts au niveau national

Les éléments ci-dessous sont donnés à titre indicatif, le SHN doit prendre contact avec les instituts pour les aménagements et les coûts de formation de la rentrée 2015

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
ISTR Université Claude Bernard Lyon Département ergothérapie ISTR LYON 1	1	Non Hormis pour certains examens	2565,00 € + supplément pour les aménagements des examens (à préciser)
IFE UPEC de l'université Paris-Est Créteil	4	Oui parcours individualisé, contractualisé tant pour la formation que pour les examens et les stages. Nous pouvons proposer jusqu'à 6 années de formation pour le cursus de 3 années	1709 € par an (tarif 2015) + droits d'inscription universitaire : 189.10 € (tarif 2014) Attention, si dédoublement des années, pour la première année, le montant complet est dû et pour la seconde année, seuls les droits d'inscription universitaire sont dus.
IFE Montpellier	1	Oui la scolarité peut être aménagée	Le coût de la scolarité est de 5200 € sur un an de formation (scolarité 2014/2015) réparti éventuellement sur deux ans si le SHN choisit une formation en 2 ans pour chaque année du cursus.
IFE-IRFSS Tours	2	Non	6200€
IFE Nancy	2	Oui possibilité de faire chacune des 3 années de formation en 2 ans	6300 euros par an en 2014/2015
IFE du CHU de Bordeaux	1	Oui Traité au cas par cas	Frais d'inscription : 189 € par an * Frais de Scolarité :

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
			<p>963 € par an * pour les étudiants non-salariés</p> <p>5000 € par an * pour les étudiants dont la formation est prise en charge par l'employeur ou par un OPCA (ANFH, FONGCIF, etc.)</p> <p>Frais de Sécurité Sociale étudiant : 213 € par an*</p> <p>Tous les frais devront être intégralement réglés dans le mois suivant le jour de la rentrée y compris par les étudiants demandeurs d'une bourse au Conseil Régional d'Aquitaine</p> <p>*tarifs au 01 /07/2014 soumis à modification et consultables sur le guide tarifaire du CHU de Bordeaux</p>
IFE Alençon- Basse Normandie	1	Non sans aménagement des cours possible (présence au cours obligatoires)	5 800 euros
IFE Berck-sur-Mer	1	Oui A étudier au cas par cas	4080 € / an (en 2014-15)
IFE Hyères (IFPVPS Varois)	1	Non	7000€/AN
IFE Rennes	1 place ou 2 places si demande spécifique régionale	Oui scolarité aménagée en fonction des entraînements et compétitions et de l'inscription dans les UE de formation Scolarité possible en 2 ans pour 1 année de formation. Aménagement pour le passage des évaluations	60% des frais de scolarité par année si une année est effectuée en 2ans Coût en 1 année : 5609euros Coût 1ere A en 2 ans : 3365 euros
IFE/IFP Meulan les Mureaux	1	Oui Selon les impératifs du sportif	8000€

Intitulé de l'institut	Nombre de places	Aménagement de la scolarité (OUI/NON) Précisions éventuelles	Frais de scolarité pour l'étudiant
IFE Rouen	1	Oui si en accord avec le référentiel de formation	184€ (tarif universitaire en vigueur)
IFE La Musse	1	Oui en tenant compte du calendrier d'entraînement et de compétition du (de la) sportif (ve) de Haut niveau avec une scolarité qui pourrait s'étaler sur 4 ans.	27 176€ pour les 3 années